

Le forfait « mobilités durables » 2022 : des changements importants dans la note de service SG/SRH/SDCAR/2023-101 du 09/02/2023

La note de service SG/SRH/SDCAR/2023-101 du 09/02/2023 apporte des modifications substantielles aux conditions et à la mise en œuvre du forfait de mobilité durable pour l'année 2022